

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 mars 2009
(convocation du 2 mars 2009)

Aujourd'hui Vendredi Treize Mars Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUCHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVET Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. DUCHENE Michel
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à M. DUART Patrick
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 25
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à cpter de 11 h 30
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Paul
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. BREZILLON Anne
M. DELAUX Stéphan à M. BRUGERE Nicolas à cpter de 10 h 50
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. LAURENT Wanda
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
Mlle. EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard

M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT J.Jacques jusqu'à 10h 10
M. HURMIC Pierre à M. NOEL Marie-Claude jusqu'à 11 h 30
M. MERCIER Michel à M. MOULINIER Maxime à cpter de 11 h 45
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PALAU Jean-Charles à M. DAVID Jean-Louis
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. PIAZZA Arielle
M. PEREZ Jean-Michel à M. RESPAUD Jacques
M. QUERON Robert à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. RAYNAUD Jacques à M. PAILLART Vincent
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. SENE Malick à Mme. FAORO Michèle
M. TOUZEAU Jean à Mme FOURCADE Paulette jusqu'à 10 h 30

EXCUSEE :

Mme HAYE Isabelle
LA SEANCE EST OUVERTE

FLOIRAC - ZAC DES QUAIS -

- Transfert et modification de programme à la mission de coordination architecturale de l'Agence PANERAI - PETERMULLER**
- Marché n°D710050018 - Avenant n°02- Autorisation**

□

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Pour assurer la qualité urbanistique et architecturale des constructions dans la ZAC des Quais de Floirac réalisée en régie, un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage en procédure adaptée a été confié, après mise en concurrence, au Cabinet Panerai-Petermüller.

Ce marché à bons de commande (n° D 710 05 0018) d'une durée de quatre ans a été notifié le 8 août 2005 pour un montant compris entre 74 000€ HT (minimum) et 169 500€ HT (maximum).

Les prestations concernent :

- Une première mission permettant la rédaction d'un cahier des prescriptions urbaines, architecturales et paysagères des projets de construction,
- Une deuxième mission consistant, via l'analyse des permis de construire, à garantir la compatibilité des programmes de construction et des objectifs urbains de la ZAC.

Un premier avenant a été adopté par délibération n° 2008/0260 du 30 mai 2008, afin d'adapter la mission de l'architecte coordonnateur aux modifications de programme de la ZAC.

Depuis lors, le site de la ZAC des Quais a été retenu pour accueillir le projet privé de grande salle de spectacle et son programme commercial d'accompagnement, il convient d'adapter les conditions de réalisation des missions de l'architecte au nouveau contexte.

Il vous est donc proposé de compléter son intervention d'une mission complémentaire consistant en la définition de la faisabilité sur l'îlot M1-2 et l'analyse du projet de permis de construire.

En outre, un allongement de la durée de son intervention est également nécessaire pour lui permettre de mener à bien son conseil et son expertise sur ce nouvel équipement culturel.

Après négociation avec le prestataire, sur la base du bordereau de prix, le coût des prestations complémentaires est estimé à 14 941,11€ HT. La commercialisation de la première phase s'étant effectuée sur des projets développés à l'échelle des îlots, l'architecte coordonnateur a été sollicité sur un nombre de permis de construire inférieur à celui envisagé dans le marché. Cet avenant 02 est donc sans impact financier, le montant maximum du marché ne devant pas être dépassé.

De ce fait, l'intégration dans le marché de prestations complémentaires est sans incidence financière sur le montant du marché initial.

Enfin, le titulaire du marché a connu un changement de dénomination sociale, Madame Dominique PETERMULLER et Monsieur Philippe PANERAI ayant choisi de séparer leurs activités. Madame PETERMULLER poursuit son activité dans le cadre de la SARL Atelier PETERMULLER, domiciliée 126 boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS et inscrite au RCS de PARIS sous le numéro 509 765 269.

L'avenant n°2 entérine ces adaptations.

Ainsi, nous vous demandons Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner cet avenant et autoriser Monsieur le Président à signer :

- l'avenant n°2 au marché D 710 05 0018
- tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 mars 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
25 MARS 2009

PUBLIÉ LE : 1 AVRIL 2009

Mme. CHRISTINE BOST